N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question.
Ces droits ne sont jamais acquis.
Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.

Simone de Beauvoir.

Liberté, Égalité, Féminité

(Olympe de Gouges, l'émancipation citoyenne)

Texte en 9 flots : Sébastien Faure
Mise en scène : Philippe Leroy
Assistanat : Clothilde Durupt
Costumes : Sandrine Gentil et Véronique Vigneron
Affiche et visuels : Cordélia Faure
Photos : Olivier Eumont
Isabeau Shahzada : La narratrice & Olympe de Gouges.
Sébastien Faure : Le narrateur & Fouquier-Tinville.

Production

SAISON 2021/2022...

L'argument :

Deux comédiens racontent les dernières heures d'Olympe de Gouges, en 1793. Leur narration les conduit à recréer le tribunal révolutionnaire de Fouquier-Tinville et à incarner les personnages qu'ils évoquent. Le jeu est bientôt saisi par l'enthousiasme de la Pensée *des Lumières*…

L'intention :

La pièce est interactive. Le public est ici assimilé aux jurés d'un simulacre de procès. Il rendra son verdict après avoir suivi l'implacable réquisitoire de l'accusation publique et la plaidoirie d'une défense agitée. Cette audience est l'occasion de revenir sur les notions de dignité humaine et d'égalité des droits chères à Montesquieu, Rousseau ou Condorcet, de saisir les raisons du bouleversement qu'elles ont provoquées sur leurs contemporains. Par le jeu du théâtre, il s'agit encore de saluer l'apport des utopies féministes dans la naissance de notre citoyenneté et dans l'émancipation de nos libertés.

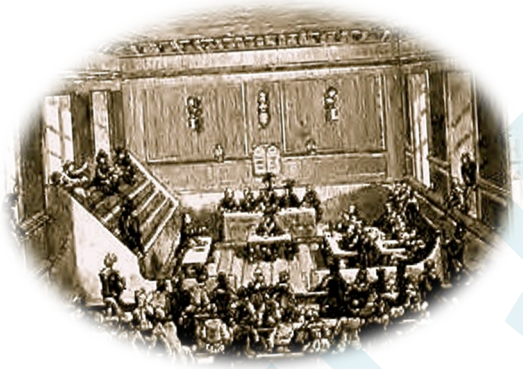

À Florence Leroy.

On entend une improvisation de batterie, tambours et caisses claires.
À leur entrée, les spectateurs voient en avant-scène 2 grands mannequins–gendarmes qui informent, par leur signalétique, le choix de séparer les hommes des femmes dans la salle. Les 2 comédiens participent au placement de leur public, distinguent les genres, les séparent « le temps d'un jeu » en distribuant le tract de la pièce.
On voit sur scène, à l'extrême Jardin, un espace dédié aux costumes d'Olympe ; à l'extrême Cour, un espace dédié aux costumes de Fouquier-Tinville. On voit aussi une chaise en bois clair. Cet élément transformable sera tour à tour sellette, tribune, chaire, pupitre, estrade et échafaud.

Au premier rang, côté des femmes, trois places ornées de cocardes et rubans tricolores sous un tissu noir figurent le banc des jurés. Également dans la salle, placés à des extrémités de rangs, il y a 2 mannequins, veste rouge et bonnet rouge pour l'un, veste noire et bonnet noir pour l'autre. Ils ont la taille d'un public assis.

Quand les spectateurs sont installés, les comédiens décrochent les signalétiques des gendarmes et les placent de chaque côté de la salle à des endroits de parfaite visibilité. Ils déplacent ensuite les gendarmes, l'un à Jardin, l'autre à Cour, et vont à leurs costumes.
Le comédien se saisit d'un écran tactile qui commande le son. Il coupe l'ambiance sonore, garde en main sa télécommande et rejoint la comédienne au centre du plateau.
La pièce jouera dans l'éclairage de cet accueil public.

FURIEUX DU JEU DIT

——— *FLOT LIMINAIRE* ———

LA NARRATRICE :
Sur la seconde moitié du 18ème siècle - le siècle des *Lumières* - vécut, en France, une femme qui compta parmi les êtres les plus émancipées de son époque. C'est l'histoire de cette femme qu'il s'agit de raconter ici avec votre autorisation et votre participation de public de théâtre. Elle s'appelait Olympe de Gouges.

LE NARRATEUR :
À l'époque dont nous parlons, il règne dans les villes une puanteur à peine imaginable pour les modernes que nous sommes. Les rues sentent l'urine et le crottin de cheval ; les arrière-cours empestent la vache, le cochon et la volaille malpropre ; les cages d'escaliers exhalent les relents graisseux des cuisines et le remugle âcre des pots de chambre jamais rincés. *(Changeant de ton.)* Accusée, asseyez-vous ! *(La narratrice s'exécute. Il redevient narrateur.)* En cette fin de 18ème siècle, l'activité délétère des bactéries ne rencontre aucune limite, aussi n'y a-t-il aucune activité humaine qui ne soit accompagnée de puanteur. Et c'est naturellement à Paris que la puanteur est la plus grande, car Paris est la plus grande ville de France.

OLYMPE : *(Dans la lecture d'un livre.)*
Paris a ses odeurs ; nous baignons dedans ; nous ne les sentons pas. Mais si tu veux que nous parlions d'odeurs immondes, au-delà de la puanteur des pots de chambre et des moisissures de cuisines, si tu veux réveiller le sens olfactif de la parisienne que je suis, alors, citoyen, je te le dis, en m'envoyant croupir dans les cachots de tes prisons sordides, tu as réussi.

FOUQUIER TINVILLE :
Accusée, vous parlerez quand le tribunal sera constitué !

OLYMPE :
Je suis injustement incarcérée depuis trois mois et déplacée presque chaque jour d'une prison de la capitale à une autre. Toi qui parles d'odeurs, citoyen, viens mettre ton nez où tu me feras coucher ce soir !

FOUQUIER TINVILLE :
Accusée, asseyez-vous et faites silence !

OLYMPE : *(Elle lâche progressivement sa lecture.)*
Les murs sont imprégnés des traces du massacre des prisonniers de Septembre[1]. Viens visiter mes geôles, citoyen ! Viens humer l'odeur d'urine, d'excrément et de vomi que produisent les hommes torturés, mutilés et égorgés dans leur cellule.

FOUQUIER TINVILLE :
Silence !

[1] 1792. Un mouvement de panique, sous dictat de patriotisme et de peur de « l'étranger », entraina la population à pénétrer dans toutes les prisons de Paris pour y abattre, sans distinction de sexe ou d'âge, les détenus.

OLYMPE :
Ajoute à cela l'odeur de fétus en décomposition qu'on a sorti du ventre des femmes et tu découvriras l'odeur de l'effroi et de la terreur.

FOUQUIER TINVILLE :
Gendarmes - citoyens ! *(Désignant du doigt sa partenaire.)* Bâillonnez cette bavarde jusqu'à l'arrivée de la Cour !

OLYMPE :
Non ! Pas le bâillon ! Je me tais.

FOUQUIER TINVILLE : *(Il lance un son depuis l'écran tactile qu'il a en main. Chacun va retrouver son espace de chaque côté de la scène et enfile un premier élément de costume. La commande du son est maintenant posée à l'endroit dévolu aux accessoires de Fouquier. Ils se tournent l'un vers l'autre et leur ton devient très tonique.)* Citoyenne De Gouges, vous allez comparaître à la barre du tribunal révolutionnaire libre et sans fers…

OLYMPE :
Oui. Merci de m'avoir délié. *(Vers la salle.)* Je ne vois pas mon avocat.

FOUQUIER TINVILLE : *(Vers la salle.)*
Vous avez bien assez d'esprit pour vous défendre toute seule.[2]

OLYMPE : *(Combative.)*
J'accepte aujourd'hui de comparaitre devant les citoyens de notre République et je défendrai la belle devise de sa Constitution : Liberté, égalité, fraternité.

FOUQUIER TINVILLE :
Bien.

OLYMPE :
Je demande simplement au tribunal de faire sortir de la salle certaines femmes de mauvais ton[3] que je reconnais dans l'auditoire. Elles se nomment « *Les Tricoteuses* »[4] et usent de violences humiliantes et dégradantes pour soumettre leur propre sexe à la domination masculine ; pour faire taire les progrès même d'égalité !

FOUQUIER TINVILLE :
De quelle égalité parlez-vous, harpie extravagante ? Vous voudriez que les hommes et les femmes soient « mêmes » comme le sont les poules ou les chevaux !

[2] Le président du tribunal, Herman. *Rapport du procès d'O. de Gouges.*
[3] Le qualificatif est d'un témoin qui signale qu' *elles occupaient journellement les tribunes du tribunal.*
[4] Ces *Tricoteuses* administraient des fessées publiques aux femmes qu'elles trouvaient trop « libres ». À celles qui avaient du temps après leurs activités domestiques, elles préconisaient le tricot de pantalons en laine pour habiller les sans-culottes.

OLYMPE :
L'homme et la femme sont « mêmes » par le principe d'humanité ; *(Au public.)* par la reconnaissance de nos relations fraternelles qui fait que nous sommes tous, grâce à la Révolution, des sujets libres.

FOUQUIER TINVILLE :
Vous dévoyez la définition que la République donne au mot d'égalité.

OLYMPE :
Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits ou tous ont les mêmes ! [5] Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le citoyen Condorcet.

FOUQUIER TINVILLE :
Et vous répétez ses inepties comme un perroquet ! Condorcet est un séditieux qui devra bientôt rendre compte de ses opinions devant ce tribunal.
OLYMPE :
Condorcet est le plus grand défenseur de la cause républicaine…

FOUQUIER TINVILLE :
C'est un agitateur comme vous, un ennemi de la République !

OLYMPE :
Je ne suis ennemie que des intrigues, des systèmes et des partis qui divisent la France ! Je vois d'après mes yeux, je sers mon pays d'après mon âme [6]. Encore une fois, je prie le tribunal de renvoyer dans leur foyer les femmes que je vais lui désigner. Elles utilisent cet endroit pour se réunir entre elles dans ce qu'elles appellent *Le Club des Tricoteuses* !

FOUQUIER TINVILLE :
L'assemblée ne reconnait pas l'existence d'un club du nom que vous dîtes et rejette votre demande. Cela dit, il est vrai qu'un grand nombre de femmes trouble actuellement l'ordre public. Pour la sécurité des citoyens, la Convention interdira bientôt de se trouver à plus de cinq femmes, sans un homme, dans les rues de Paris.[7]

OLYMPE :
Le beau décret ! …

FOUQUIER TINVILLE :
Silence commère ! Ce tribunal révolutionnaire, établi par la Convention en qui les vrais citoyens ont investi leur confiance, a toute autorité pour contenir l'accusée dans le respect qu'elle doit aux lois, au tribunal qui en est l'organe et au peuple qui l'a sanctionnée.

---

[5] Condorcet. Sur l'admission des femmes au droit de la cité. 1790.
[6] Dans les correspondances épistolaires d'O. de Gouges
[7] Le décret sera officiel en 1795, le 4 Prairial an III (23 Mai)

OLYMPE :
Comment peut-on faire des phrases si longues ?!...

FOUQUIER TINVILLE :
Attention ! Au moindre blasphème prononcé contre cette assemblée, j'ai le pouvoir, en tant qu'accusateur public [8], de faire renchaîner, bâillonner ou d'exclure la prévenue des débats qui vont servir à l'instruction de son procès.

OLYMPE :
Ce qui m'encourage dans mon action patriotique, c'est que votre athéisme m'assure que je n'ai pas, comme Jeanne D'arc, à redouter la sainte grillade.[9]

FOUQUIER TINVILLE :
Silence ! *(On entend des sons de batteries, tambours et caisses claires.)*

DEUXIÈME FLOT

LA NARRATRICE :
Nous étions en l'An II, au mois de Brumaire. Le calendrier grégorien venait d'être remplacé par le calendrier républicain… ou révolutionnaire ; personne ne savait bien au juste comment il fallait le nommer.

LE NARRATEUR :
Nous sommes en l'An II, au mois de Brumaire, c'est-à-dire en Novembre 1793. Ce calendrier « prise de tête » s'imposera aux Français pendant quatorze ans…

ELLE :
Jusqu'à ce que Napoléon Premier le retire et revienne à notre calendrier grégorien, donc.

LUI :
Et pourtant quelle idée, le calendrier républicain ! Une idée née de la Révolution ! De la prise de la Bastille ! De l'abolition des privilèges ! De la chute du pouvoir royal !...

ELLE :
… De la première assemblée du peuple pour le peuple :

LUI :
Les États Généraux !...

ELLE :
La naissance du citoyen ! 1789 a ouvert la porte à tous les possibles ; les idées des Lumières vont devenir concrètes !

---

[8] Pour l'Histoire, Fouquier-Tinville ne daigna pas assister au procès d'O. de Gouges. Il envoya son substitut nommé Naulin, pour représenter l'accusation publique...
[9] Lettre à son fils. O. du Gouges.

LUI :
Il faut balayer l'Ancien Régime. Cette vieille France a besoin de réformes. La séparation des pouvoirs, par exemple…

ELLE :
… de tous les pouvoirs !

LUI :
… la séparation des pouvoirs va enfin être appliquée selon *L'Esprit des Lois* que Montesquieu a édité il y a à peine 40 ans.

ELLE :
Les juges ne seront plus en même temps flics et bourreaux !

LUI :
Un pouvoir législatif distinct du pouvoir exécutif.

ELLE :
C'est ce que je viens de dire ; tu embrouilles.

LUI :
Je n'embrouille pas ; j'utilise les termes de Montesquieu. Mais tiens… Le pouvoir des mots, lui-même, en 1789, est remis en question. On invente à tour de bras de nouveaux termes, de nouvelles syntaxes !

ELLE :
On parle partout de droit au bonheur, de libertés individuelles ! Mais d'abord, de séparer les pouvoirs, de les redistribuer, de les partager !

LUI :
Un peu de pouvoir à chacun plutôt que tout le pouvoir à un seul !

ELLE :
C'est l'éveil de la conscience citoyenne.

LUI :
Et qui dit conscience, dit « bonne conscience » ; « mauvaise conscience », donc « objection de conscience » ! *(Il enfile un gilet. Elle reste à la barre de la tribune.)*

ELLE :
Dans cet esprit, Olympe de Gouges s'engage contre tout ce qui lui parait injuste ou mal fait. Elle n'hésite pas à monter à la tribune des assemblées populaires qu'on appelle tantôt Législative, tantôt Constituante, tantôt Assemblée nationale, maintenant Convention… Elle réclame : le droit au divorce et l'octroi d'une pension alimentaire !

FURIEUX DU JEU DIT

LUI :
Légalisés dès l'an 1 ! [10]

OLYMPE :
La liberté de la Presse et des opinions !

LUI :
Attendez !... Malgré les journaux comme l'*Ami du Peuple* qui incitent à la haine ?

OLYMPE :
Liberté de la Presse !

LUI :
Pour les revues qui provoquent les grandes monarchies voisines ?

OLYMPE :
Liberté d'expression !

LUI :
Pour les gazettes qui inventent des guerres à nos frontières, qui créent la panique et jouent avec la peur des gens ?

OLYMPE :
La liberté de la Presse permet de contre argumenter ! Liberté des opinions !

LUI :
Face aux écrits de Marat qui appellent les Parisiens à prendre les armes !?

OLYMPE :
Liberté de la Presse ! Marat est un malade et un sanguinaire[11] mais il a le droit d'expression.

LUI :
Pas quand il fait la réclame de la guillotine ?!... Quand il écrit que c'est l'instrument de l'égalité la plus juste ?!

OLYMPE :
Alors j'ai le droit de dire que *L'Ami du Peuple*[12] est un torche-cul !

LUI :
Au nom de la liberté d'opinions, Olympe pense qu'elle a le droit de réponse absolu.

---

[10] 1792, dans l'une des dernières séances de la Législative
[11] Marat avait des problèmes pulmonaires et de nombreuses migraines. Il souffrait, en outre, d'herpès et d'eczéma dus probablement à un diabète.
[12] Le Journal de Marat.

FURIEUX DU JEU DIT

OLYMPE :
Oui. « Le sang, même celui des coupables, versé avec cruauté et profusion, souille éternellement les révolutions ! » *(On entend un son grave de tambours.)*

TROISIÈME FLOT

FOUQUIER TINVILLE :
Dans l'attente de l'arrivée de la Cour, et pour gagner un peu de temps, nous pouvons sans doute procéder à la mise en état sous serment des citoyens tirés au sort qui constituent aujourd'hui vos jurés. *(À un spectateur.)* Premier juré, veuillez-vous lever. *(Quand le spectateur est debout.)* Citoyen, vous jurez et promettez d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges portées contre l'accusée présentée devant vous, de ne communiquer avec personne jusqu'après votre déclaration, de vous décider suivant votre conscience et votre intime conviction avec la fermeté qui convient à un homme libre.[13] Au terme des débats, vous exprimerez votre verdict, à savoir : la Prison ; la Déportation ; l'Acquittement ; la Mort. Levez la main droite ! Dites haut et fort : je le jure !

LE SPECTATEUR – JURÉ :
Je le jure !

FOUQUIER TINVILLE :
Asseyez-vous ! *(Il l'assoit au banc des jurés. Puis à une marionnette posée dans la salle qu'il manipule et assiéra à côté du premier juré.)* Vous aussi citoyen, approchez ! Tournez-vous ! Levez la main droite et dites « Je le jure » ! *(Il se place derrière sa marionnette et très sérieusement le fait jurer.)* Et vous aussi, citoyen. *(Même jeu avec une seconde marionnette.)* Bon, on ne va pas y passer la matinée.

OLYMPE :
Peut-on au moins me dire les charges qui sont retenues contre moi ?
Si je dois établir moi-même ma propre défense, j'ai besoin d'être informée !...

FOUQUIER TINVILLE : *(Après un temps.)*
Vous comparaissez pour avoir méchamment composé et fait distribuer un ouvrage intitulé *Les Trois Urnes.* Ce texte outrage notre gouvernement Un et Indivisible…[14]

OLYMPE :
Je demandai un référendum… Je demandai que le peuple puisse choisir son gouvernement !

FOUQUIER TINVILLE :
Vous comparaissez également pour avoir fait imprimer des affiches contre Marat…

[13] Ceci est extrait du serment des Jurés au Procès de Danton, Saint Just, Camille Desmoulin et 13 autres Girondins de leurs camarades
[14] Depuis le 29 mars 1793 (9 Germinal an I), une loi punit de mort quiconque tend par ses écrits à proposer un gouvernement autre que l'État un et indivisible.

OLYMPE : *(Pleine de morgue.)*
C'est vrai… C'est un profiteur sans âme !

FOUQUIER TINVILLE :
Et contre Robespierre.

OLYMPE :
C'est vrai… C'est un ambitieux sans génie !

FOUQUIER TINVILLE :
Vous comparaissez encore pour avoir réclamé ouvertement le rétablissement du pouvoir royal en France…

OLYMPE :
C'est vr… C'est faux ! … Je suis républicaine !

FOUQUIER TINVILLE : *(Visant son porte-document.)*
J'ai ici un de vos écrits dans lequel vous avouez que la monarchie vous paraît être le meilleur gouvernement pour l'esprit français…

OLYMPE :
Mais, c'est faux… Tout le monde sait que je suis républicaine ! Vous sortez la phrase de son contexte…

FOUQUIER TINVILLE : *(Lisant.)*
« … La monarchie me paraît être le gouvernement le plus propre à l'esprit français… »

OLYMPE :
J'ai écrit cela il y a 3 ans. Je voulais faire remarquer que l'opinion publique a besoin de temps pour se dégager des fausses croyances, des superstitions, de l'obscurantisme que le droit divin imprime depuis des siècles dans l'esprit français. Mais je suis farouchement républicaine !

LE NARRATEUR :
Tout le monde savait en effet qu'Olympe était républicaine. Républicaine au sens propre du terme, dans son étymologie latine : *res publica*, la chose publique, c'est-à-dire au service de l'intérêt général.

OLYMPE :
Pour l'intérêt général, il ne faut pas parler de liberté à un homme ignorant car La Liberté ne se donne pas, elle se prend ! Si l'ignorant se saisit de Liberté, il n'aura pas d'autre soif que son indépendance. Son instinct lui fera perdre toute espèce de générosité. L'homme éclairé au contraire prendra La Liberté pour servir son propre bonheur et celui des autres.

FURIEUX DU JEU DIT

LE NARRATEUR :
Comme Condorcet, elle pensait que le respect pour le bien-être, le respect pour le repos des autres est un des plus importants… *(Ils échangent un regard complice)*

ENSEMBLE : *(au public)*
… Et des plus sacrés.[15]

QUATRIÈME FLOT

LA NARRATRICE :
Olympe avait des secrétaires à qui elle dictait ses idées, ses discours.
Elle disait : « je fais trophée de mon ignorance, je dicte avec mon âme, jamais avec mon esprit ![16] »

LUI :
En dictant, elle a composé plus de 30 pièces de théâtre. Son style surprend. Il y a sous sa plume, l'énergie de l'oralité.

ELLE :
Quelques critiques la comparent à Shakespeare.

LUI :
Au théâtre – et pas n'importe lequel, celui de la Comédie Française ! - elle fait jouer sa première pièce, *L'Esclavage des Nègres*, une pièce sur un sujet plutôt…

ELLE :
… Sensible.

LUI :
Piquant !

ELLE :
L'Abolition de l'esclavage ! *L'Esclavage des Nègres*, ça parle des Noirs ! De leur condition effroyable dans les colonies ! Ça parle de dignité humaine ! Du sort de tous ces Africains qu'on déracine et qu'on envoie, les chaînes aux pieds, cultiver le cacao ou le sucre dans les îles, pour le compte de Colons français.

LUI :
Ouais !… Mais les Colons français lâchaient en subvention au Théâtre de la comédie française, l'équivalent aujourd'hui de quatre millions d'euros par an[17] !

ELLE :
Inutile de dire que *L'Esclavage des Nègres* n'a été joué que trois fois… et très mal ; exprès !

---

[15] *Condorcet ; Essai sur l'application à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix 1785*
[16] Dans la préface d'une de ses pièces
[17] Les Colons louaient alors, à l'année, 40 loges de spectateurs à la Comédie Française ; une seule rapportait l'équivalent de deux ans de location d'un appartement parisien de 4 pièces !

FURIEUX DU JEU DIT

LUI :
Risquer de perdre quatre millions d'euros par an…

ELLE :
Les comédiens ont tout fait pour que ça foire. Ils ont refusé de s'enduire la peau de jus de réglisse ! … Du coup, les spectateurs voyaient sur scène des Blancs pieds nus, torse nu, en pagne avec des perles ou des plumes, qui parlaient un drôle de français…

LUI : *(Prenant un accent caricatural)*
« Pourquoi les Européens ont-ils autant d'avantages sur nous ?... Pauvres esclaves !... Ils sont comme nous ; nous sommes comme eux. Pourquoi donc une si grande différence de leur espèce à la nôtre ? »[18]

ELLE :
Ça n'a pas aidé au sérieux du propos.

LUI :
Mais, l'aventure n'a pas refroidi Olympe. Elle a trouvé d'autres théâtres et, parallè - lement, elle a continué de plus belle à prendre la parole à l'assemblée des hommes.

ELLE :
Il fallait faire avancer les choses publiques.

LUI :
Elle montait à la tribune pour réclamer plus de propreté dans les rues, pour demander la surveillance et le contrôle des viandes…

ELLE :
… et des poissons dans les villes ! Je propose un impôt sur le luxe ! Je dénonce l'hypocrisie du célibat des prêtres catholiques !

LUI :
Elle crispait les députés par ses flots de revendications.

ELLE :
Je m'indigne contre les mariages forcés ! Je défends les filles-mères…

LUI :
Oh, cette Parole qu'elle ne lâchait plus une fois montée à la tribune !...

ELLE :
J'ordonne qu'on assainisse les lieux d'accouchements – une femme sur quatre y meurt juste à cause du manque d'hygiène…

[18] Extrait de *L'Esclavage des Nègres* (Zamor) dont le titre est aussi *Zamor et Mirza ou l'affreux naufrage*

LUI :
Elle s'accrochait à la chaire ;

ELLE :
… - en gros, qu'on invente les maternités !

LUI :
On la poussait à grands coups de pieds pour l'en faire descendre.

ELLE :
Je parle d'un régime d'assistance sociale !... D'un droit à l'instruction pour tous[19] !...

LUI :
Mais elle continuait à hurler ses idées de réformes.

ELLE :
… D'une éducation sexuelle dispensée dès 16 ans aux garçons comme aux filles !

LUI :
On lui donnait la parole en fin de séance, le plus tard possible.

ELLE :
Qu'à cela ne tienne, je propose la création d'ateliers pour les sans-emploi ; l'établissement de lieux d'accueil et de médicalisation pour les vieillards ; des refuges pour les enfants d'ouvriers…

LUI :
Les députés quittaient la salle…

ELLE :
… Le droit à l'union libre ; le droit de vote des femmes !...

LUI :
…Elle parlait encore ! *(Il s'efface.)*

ELLE :
… Le droit à la recherche de paternité pour les enfants bâtards ! … *(Elle se rend compte qu'elle est seule.)* Les Français, sans doute, n'oublieront pas ce que j'ai fait de grand et d'utile pour la patrie.[20] *(On entend des roulements de tambours. Les protagonistes enfilent les derniers éléments de costumes propres à leur personnage.)*

[19] avec Condorcet.
[20] Lettre à son fils.

CINQUIÈME FLOT

FOUQUIER TINVILLE :
La Cour !... Restez assis !... La Cour exprime, par ma voix, à l'auditoire et aux jurés réunis sa volonté de ne pas ralentir par son absence momentanée, les procédures du 12 Brumaire, an II.

OLYMPE : *(à part.)*
Novembre dix-sept cent quatre-vingt-treize !

FOUQUIER TINVILLE :
Le Président Armand-Martial Herman tient néanmoins à faire savoir que le motif de ce retard est dû à des raisons supérieurs d'état auxquels le jugement d'une femme en déchéance de citoyenneté ne saurait soustraire.

OLYMPE :
Le Président est constipé, dites-le simplement.

FOUQUIER TINVILLE :
Gendarmes - citoyens ! Prenez acte ! L'ordonnance de silence est prononcée par le tribunal à l'accusée pour la dernière fois avant le bâillon.

OLYMPE : *(Pétrifiée.)*
Non ! Pas le bâillon !

FOUQUIER TINVILLE :
Qu'est-ce que je disais ? Oui !... Dans l'attente de sa venue, la Cour me charge d'expédier les préliminaires de l'audience. *(Il délimite par un morceau de scotch blanc qu'il colle au sol, l'espace qu'il réserve à Olympe.)* Accusée, levez-vous. *(Elle obéit.)* Approchez ! *(Elle se place derrière la marque au sol.)* Déclinez maintenant, sans commentaire, votre identité !

OLYMPE :
Je m'appelle Marie Gouze. Le public me connaît sous le pseudonyme d'Olympe de Gouges. J'ai 38 ans[21].

FOUQUIER TINVILLE :
45.

OLYMPE :
38 !

FOUQUIER TINVILLE :
45.

[21] A son procès, Olympe a menti sur son âge en déclarant 38 ans. Les historiens ont mis du temps à le découvrir.

OLYMPE :
Goujat ! Je suis native de Montauban près de Toulouse ; je demeure à Paris, rue de Harlay, section du Pont-Neuf.

FOUQUIER TINVILLE :
Profession ?

OLYMPE :
Femme de Lettres et auteur de Théâtre.

FOUQUIER TINVILLE :
Géniture ; Âge !

OLYMPE :
J'ai un fils… *(Elle compte sur ses doigts)* de 23 ou 24 ans, avec ce nouveau calendrier, je m'y perds !

FOUQUIER TINVILLE :
Son nom !

OLYMPE :
Aubry. Pierre. Militaire. Je ne sais pas son grade. Je suis sans nouvelle depuis mon incarcération. J'ai peur qu'il soit mort.

FOUQUIER TINVILLE :
Mariée ?

OLYMPE :
Le mariage est le tombeau de la confiance et de l'amour.[22]

FOUQUIER TINVILLE : *(Après un regard dans ses fiches.)*
Veuve ! *(Vers elle.)* Depuis quand ?

OLYMPE :
Depuis 23 ou 24 ans…

FOUQUIER TINVILLE : *(Aux jurés.)*
Mariée à 16 ans jusqu'à l'âge de 17 au père de son enfant, un dénommé Louis-Yves Aubry, mort accidentellement à Montauban… Circonstance de ce décès ?

OLYMPE :
Noyade. La grande crue du Tarn de 66 ; la rivière l'a emporté… C'était un homme âgé – trente ans de plus que moi ! – Un homme que je n'aimais pas et qui n'était ni riche ni bien né. [23]

[22] Phrase qu'elle n'avait de cesse de répéter à son fils comme à ses prétendants.
[23] in *Mémoire de Mme de Valmont* autobiographie d'O de Gouges.

FOUQUIER TINVILLE :
Veuve Aubry, pourquoi ne vous êtes-vous pas remariée ?

OLYMPE :
La loi de l'Ancien Régime interdisait aux femmes de publier un ouvrage sans le consentement de leur époux ; la Révolution n'a pas changé cette loi ; j'ai préféré garder ma liberté de publication.

FOUQUIER TINVILLE :
Votre liberté de publication ? Mais à cette époque vous ne saviez ni lire ni écrire.

OLYMPE :
Je ne savais pas non plus parler le français. Quand je suis devenue maman, je ne parlais que l'occitan. La femme de l'instituteur de mon village m'a appris à lire. Je n'ai eu qu'un seul livre d'étude – mais quel livre ! – *Le Contrat Social* de Jean-Jacques Rousseau dans une version qui réunissait l'occitan et le français. Vers dix-neuf ans, je connaissais par cœur *Le Contrat Social* dans les 2 langues. Comme je le récitais avec mon accent du Midi, j'ai décidé de monter à Paris pour demander à l'auteur de ce livre qu'il me corrige ; on m'avait dit qu'il y résidait.

FOUQUIER TINVILLE : *(Étonné et dubitatif)*
Vous avez rencontré Jean-Jacques Rousseau ?

OLYMPE : *(Passionnément.)*
Oui !... Pendant l'été 1770, il logeait à l'hôtel Saint-Esprit, rue Plâtrière. Pour gagner sa vie, il copiait des partitions de musique. Dès que j'ai su son adresse, je suis allée crier sous sa fenêtre le texte du *Contrat*. À la fin du sixième chapitre, un très grand cercle s'est constitué autour de moi ; quelqu'un a posé un chapeau à mes pieds. Les gens l'ont rempli de pièces de monnaie. J'allais le ramasser quand il s'est présenté à moi… Le regard qu'il avait ! Si profond, si doux, tellement humain ! « Vous m'avez fait couler des larmes de bonheur - il a dit - je suis l'auteur du manifeste que vous venez de déclamer ». « Dans ce cas – j'ai répondu – ce chapeau est pour vous ! » Il m'a dit : « Ce chapeau est à moi, oui, mais ce qu'il contient, est à vous ; le public salue ici davantage votre audace que mes qualités littéraires ». Rousseau m'expliqua que je venais de risquer la prison pour avoir gueulé sur la voie publique un texte que l'Église avait mis à l'Index.

FOUQUIER TINVILLE :
Notons que vous aviez - déjà ! - des agissements hors-la-loi. Le tribunal retiendra votre penchant précoce à l'anarchie. Continuez !

OLYMPE :
J'ai insisté pour partager ; Jean-Jacques a accepté un repas. Il m'a présentée ensuite dans de nombreux Salons où il était invité à lire les avancées de ses *Confessions*. Le scandale que ça faisait ! Souvent, j'y récitais quelques chapitres de son *Contrat* ; double scandale ! Mais j'ai connu grâce à ça le beau monde du tout Paris ; des nobles, des aristocrates, des gros, gros financiers très, très riches ! …

(Tranchante.) Votre tribunal doit qualifier tout le Gotha de Paris de cette époque d'anarchiste si j'en suis une !

FOUQUIER TINVILLE :
Le tribunal sait qu'il est loin d'avoir terminé la mission pour laquelle il a été créé. Pour l'heure, il est centré sur votre cas. Dites-lui avec quel argent vous viviez alors !

OLYMPE :
Nos prestations littéraires n'étaient pas gratuites, sûrement pas ! J'ai même monnayé des cours de diction pour corriger mon accent du sud et pour parler « pointu ». Mais l'argent que me rapportait *Le Contrat*, je le gardais pour Jean-Jacques. Ça lui a bien servi quand il a été lâché par les philosophes des Lumières[24] ! Avec les gains, on a édité des milliers de billets qu'on distribuait aux passants. On y dénonçait les persécutions dont ce grand philosophe était victime, notamment par les gens d'église qui, sans les lire, brûlaient ses œuvres en place publique. Rousseau réclamait juste le droit de déposer ses *Confessions* sur l'autel de Notre-Dame pour les faire lire directement à Dieu !

FOUQUIER TINVILLE :
« Les faire lire directement à Dieu ! » C'était de la provocation. Mieux, du blasphème !

OLYMPE :
C'était de l'humour ! Comme la fois où il a demandé à ces messieurs du petit conseil de Berne[25] l'honneur de se faire enfermer dans la prison de leur choix.

FOUQUIER TINVILLE :
Je ne trouve pas ça drôle.

OLYMPE :
Nous, ça nous faisait rire. Rousseau aimait rire croyez-moi, et son rire était autrement plus subtil que celui de votre grand Voltaire ! C'est Jean-Jacques Rousseau qui devrait être inhumé au Panthéon plutôt que votre royaliste de Voltaire ! Les sans-culottes sont surtout sans culture…

FOUQUIER TINVILLE :
La Convention étudie l'entrée de Rousseau au mausolée des Grands Hommes de la nation[26]. Robespierre en a fait la proposition.

OLYMPE : *(À mi-voix, pleine de ressentiments)*
Robespierre !

---

[24] Dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne* qu'il rédige alors, Rousseau condamne la politique russe de démantèlement de la Pologne. Cette prise de position accroît sa marginalité, la plupart des philosophes des Lumières françaises admirant alors Catherine II.
[25] Protestants suisses particulièrement obtus qui promulguaient des lois très sévères contre l'ivresse, l'adultère, la danse…
[26] *Effectivement, il y entre en 1794.*

——— *SIXIÈME FLOT* ———

FOUQUIER TINVILLE :
Revenons à votre examen. Veuve Aubry, comment avez-vous financé votre voyage de Montauban à Paris ? Vous étiez jeune, avec un enfant, sans argent…

OLYMPE :
Je dois à la nature une figure agréable à regarder. J'ai été souvent courtisée et mon choix de cœur s'est durablement porté sur un riche célibataire de Montauban[27], entrepreneur de transports militaires. C'est lui qui m'a emmenée à Paris. Nous avions une inclination naturelle l'un pour l'autre.

FOUQUIER TINVILLE :
Une inclination naturelle[28] ?

OLYMPE :
Il était mon amant et il est resté mon protecteur jusqu'à la Révolution qui l'a ruiné.

FOUQUIER TINVILLE :
Le tribunal saura faire la différence entre une femme honnête, c'est-à-dire, qui a vécu mariée selon nos institutions et une femme galante ou une courtisane qui comble de ses faveurs nos concitoyens pour subsister.

OLYMPE :
Ou soumise ou catin, c'est là l'unique alternative que vous donnez aux femmes ! Il est d'autre destin féminin, messieurs les moralisateurs ; le mien, par exemple, qui par le seul salaire de ses productions théâtrales et littéraires fut capable de faire éduquer son enfant !

FOUQUIER TINVILLE :
Depuis toujours les femmes sont la cause de plus de mal que de bien !

OLYMPE :
Depuis toujours vous soumettez, messieurs, notre sexe à l'autorité du plus fort, la vôtre ! Nous sommes dissimulatrices, trompeuses ou calculatrices parce que nous n'avons que la ruse pour échapper aux contraintes de votre seule force physique. Mais nous avons une autre force, plus redoutable que la vôtre, une force qui vous effraie…

FOUQUIER TINVILLE : *(Conclusif.)*
Déviante ! Vicieuse !

OLYMPE :
Vicieuse !? Notre endurance, notre persévérance, notre abnégation ; vicieuses ? Notre force est physique, messieurs, comme la vôtre. Mais elle est charnelle, c'est-à-

[27] Jacques Biétrix de Rozières
[28] La formule est préférée au mot Amour dans le langage d'O de Gouges.

dire spirituelle et poétique à la fois ! Tous les gouvernements, toujours, ont su la mettre à profit pour la sécurité de leur peuple.

FOUQUIER TINVILLE :
Voyons cela !

OLYMPE :
Pendant des siècles, notre administration nocturne - nos coucheries, si vous préférez - a été la meilleure arme des services secrets de tous les états !

FOUQUIER TINVILLE :
Entendez cette hyène en jupons [29] !

OLYMPE :
C'est curieux ; on ne traite plus de « vicieuse » une femme qui sauve son pays en rapportant les confidences faites sur l'oreiller d'un ambassadeur ennemi, d'un ministre ou d'un évêque. Notre force a donné de bien meilleurs résultats que vos tortures les plus subtiles !

FOUQUIER TINVILLE :
Voyez la virago ! Cette femme-homme !

OLYMPE :
Tout ce qui caractérise la sottise des hommes, tout a été soumis à la soi–disant cupidité ou la prétendue ambition de notre sexe ! Les femmes étaient autrefois méprisables mais respectées ; depuis la révolution, elles sont respectables – oh, oui ! – mais profondément méprisées ! [30] *(Elle se tait.)*

FOUQUIER TINVILLE : *(Aux jurés, ironique.)*
Jean-Jacques Rousseau, lui-même, préconisait d'exclure les femmes des affaires publiques et civiles.[31]

OLYMPE :
Les femmes ont le droit de monter à l'échafaud ; elles doivent avoir le droit également de monter à la tribune.[32]

FOUQUIER TINVILLE : *(Très dédaigneux.)*
« La femme a plus d'esprit et l'homme plus de génie ; la femme observe et l'homme raisonne.[33] ». Je cite Jean-Jacques Rousseau de mémoire…

---

[29] Surnom qu'Horace Walpone avait donné à Mary Wollstonecraft (1753- 1797). En 1790 (année marquante du féminisme international) Mary *publie*, en Angleterre, *A Vindication of the Rights of Women*, bientôt traduit en France et très lu en Amérique.
[30] Postambule *Des Droits de la Femme* d'O. de G. posté à Marie-Antoinette, dernière reine de France.
[31] C'est en fait Mme de Staël. Mais Fouquier rallie ici à la grande tradition illustrée par Molière, Fénelon, Rousseau …
[32] Citation longtemps attribuée à Sophie de Condorcet, l'épouse du mathématicien et homme politique.
[33] *L'Emilie ou de l'éducation.* JJ Rousseau

OLYMPE :
Rousseau n'a cherché qu'à témoigner de la gynophobie des hommes.

FOUQUIER TINVILLE :
De la quoi ?

OLYMPE :
La gynophobie des hommes ; la peur que les hommes ont des femmes ! Rousseau était un grand amoureux de l'humanité. Mais je veux aller plus loin que lui et témoigner de la gynophobie des femmes. Car vous, les hommes, vous nous oppressez si violemment, qu'on trouve aujourd'hui des femmes qui ont peur de revendiquer leur propre droit ; c'est le cas de ces *Tricoteuses* ! *(Elle désigne du doigt une ou deux spectatrices.)*

FOUQUIER TINVILLE :
Voyez la prétention de cette femelle qui verse dans le bel esprit [34] ! Molière en a fait des comédies. Il en montrait le ridicule sous le nom de *Femmes Savantes*.

OLYMPE :
Pour être savant, en effet, il suffit d'être informé. Mais pour être éclairé, il faut être en mesure d'argumenter.[35]

FOUQUIER TINVILLE :
Bla, blabla…

OLYMPE :
Il faut permettre aux femmes l'accès à l'instruction publique ! Votre « déclaration des droits de l'homme » est une bouffonnerie autrement plus grotesque que toutes celles de Molière.

FOUQUIER TINVILLE :
Une bouffonnerie ?! Vous montrez au tribunal le vrai visage de votre antipatriotisme. L'article premier de la Déclaration universelle protège le plus sacré des droits de l'homme !

OLYMPE :
… Des droits de l'homme de bien, c'est-à-dire des hommes qui ont des biens.

FOUQUIER TINVILLE : *(Sentencieux.)*
« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.[36] »

[34] C'est ainsi qu'on disait d'une femme qui se tournait vers la littérature
[35] Catherine Kintzlzer – *Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen*
[36] Article premier de la Déclaration des droits de l'homme.

OLYMPE :
… L'utilité « commune » aux riches… entre eux ! Pourquoi n'a-t-on pas écrit : Les hommes *et les femmes* naissent et demeurent libres et égaux en droits ? Pourquoi ne nous reconnaît-on aucun droit politique ?

FOUQUIER TINVILLE : *(Cynique.)*
Et oui… Pourquoi des êtres exposés à des grossesses et à des indispositions passagères ne pourraient-ils pas exercer des droits dont on n'a jamais imaginé de priver des gens qui ont la goutte tous les hivers et qui s'enrhument aisément ?[37]

OLYMPE :
Tribunal redoutable, devant lequel frémissent le crime et l'innocence, j'invoque ta rigueur si je suis coupable. Mais écoute la vérité : l'ignorance et la mauvaise foi sont enfin parvenues à me traduire devant toi.

FOUQUIER TINVILLE :
Qu'on lui coupe la langue avant de lui couper la tête !

OLYMPE :
Vous ne pouvez pas me faire couper la tête ! J'ai vos lois pour moi ! Mes ennemis n'auront pas la gloire de voir couler mon sang. Je suis enceinte et je donnerai à la République un citoyen ou une citoyenne. *(On entend un son lourd de tambours.)*

FLOT ANTÉPÉNULTIÈME

LE NARRATEUR :
J'ai dans votre dossier le certificat d'un docteur assermenté. Il est écrit que l'examen de ladite Olympe de Gouges ne permet pas d'établir d'état de grossesse. Ces conclusions médicales sont avalisées par la signature de Robespierre, l'incorruptible.

OLYMPE :
L'incorruptible !? Dieu, seul, est incorruptible ; Robespierre se prend pour l'Être suprême !

FOUQUIER TINVILLE :
Le tribunal retient à charge supplémentaire, le nouveau mensonge que vous venez de proférer.

OLYMPE :
Mais, je vous assure que c'est vrai… Je suis enceinte. Je le suis depuis bientôt deux mois… Depuis mon transfert à la maison de santé du Chemin vert ! *(Soudainement troublée.)* … Où j'étais ? … J'y étais... à la maison de santé du chemin vert ! … C'est vrai, ça, hein ? Dites que ce n'est pas vrai !

[37] Condorcet *Sur l'admission des femmes au droit de la cité.*

FOUQUIER TINVILLE :
J'ai effectivement ordonné le déplacement de l'accusée dans une maison de santé pour qu'il lui soit donné des soins à propos d'une blessure purulente… du genou, je crois.

OLYMPE :
Cette période de convalescence m'a permis de déjouer la surveillance du gendarme qui ne me quittait pas une minute, jour et nuit.[38] *(Sûre de son bon droit.)* Ce refus d'intimité qui caractérise ma trop longue incarcération, est d'ailleurs une indécence dont la Bastille et les cachots de l'Inquisition n'offrent pas d'exemple !

FOUQUIER TINVILLE :
Épargnez-nous vos commentaires, intrigante ! Le Comité de sûreté générale n'a pas de compte à rendre sur le traitement réservé aux conspirateurs.

OLYMPE :
Là-bas, à la maison de santé du Chemin vert, j'ai connu un prisonnier…

FOUQUIER TINVILLE :
Son nom ?

OLYMPE :
Gérard. Théodore Gérard.

FOUQUIER TINVILLE :
Et pourquoi ce « Gérard » ne vient-il pas témoigner à la barre de ce tribunal ?

OLYMPE : *(Anéantie par la mauvaise foi de l'interlocuteur.)*
Monsieur !... Citoyen Fouquier-Tinville ! …

FOUQUIER TINVILLE :
Parlez !...

OLYMPE :
Vous savez très bien que le patriote et écrivain, Théodore Gérard, a été raccourci il y a quelques jours par décision de ce même tribunal…

FOUQUIER TINVILLE :
C'est fâcheux pour votre défense !

OLYMPE : *(Subitement très nerveuse.)*
J'exige la présence de mon avocat ! Où est maître Tronson-Ducoudray ? C'est la peur, c'est la terreur que vous inspirez, qui justifie son absence mais j'ai droit à un avocat !

[38] Publication sur une affiche qu'elle a pu faire imprimer, malgré les conditions de sa détention, et qui titrait : *Olympe de Gouges au tribunal révolutionnaire.*

FOUQUIER TINVILLE :
Vous avez le droit de vous taire et d'écouter maintenant l'acte d'accusation.

OLYMPE :
Vous me l'avez dit tout à l'heure. Épargnez-nous la répétition. *(Aux jurés.)* Mon inculpation repose sur un écrit qui a été mal interprété…

FOUQUIER TINVILLE :
J'en rappelle le titre au tribunal : *Les Trois Urnes ou le salut de la patrie* !

OLYMPE :
C'est en réalité un hommage solennel rendu à la souveraineté nationale.

FOUQUIER TINVILLE :
C'est une atteinte à la République une et indivisible ! Permettez, messieurs les jurés, que j'en fasse lecture. *(Il lit.)* « Trois urnes portant chacune cette inscription : « Gouvernement Républicain » ; « Gouvernement Fédéral » ; « Gouvernement Monarchique » seraient placées dans chaque département. Les Français, enfin maîtres de leur choix, déposeraient un bulletin dans l'urne représentant le gouvernement le plus conforme à leur caractère, à leurs mœurs, à leur climat. »[39]

OLYMPE :
Un référendum, oui ; l'idée était belle !...

FOUQUIER TINVILLE :
L'idée a été imprimée – et diffusée ! - sans tenir compte de la loi qui interdit à quiconque, sous peine de mort, de proposer le rétablissement de la royauté en France.

OLYMPE :
Mon projet d'affiche était terminé avant la publication de cette loi.

FOUQUIER TINVILLE : *(Froidement.)*
Vous êtes accusée d'inciter ouvertement à la guerre civile et d'avoir cherché à armer les citoyens les uns contre les autres.

OLYMPE : *(Indignée.)*
Non ! C'est précisément la crainte de la guerre civile qui m'a inspirée cette proposition démocratique. Des capitales en révolte, telles que Bordeaux, Lyon, Marseille, se préparaient ouvertement à marcher sur Paris.

FOUQUIER TINVILLE :
Et alors ?

OLYMPE :
C'est l'absence de choix individuel qui exacerbe les haines et la fureur. Je proposai à chacun une libre expression…

[39] Archives nationales. Texte de l'affiche des *Trois Urnes ou le salut de la patrie*

FOUQUIER TINVILLE : *(Soudain grandiloquent.)*
Vous proposiez une utopie ! Une utopie qui encourage la guerre civile ! Comment voulez-vous réunir en un même lieu des Républicains, des Fédéralistes et des Monarchistes !... Trois partis entièrement divisés, sans que le choc de leur opinion n'y causât une explosion dangereuse !?

OLYMPE :
Essayez ! Pourquoi n'avoir pas essayé ?!

FOUQUIER TINVILLE :
C'est absolument irréalisable ! Vous êtes une folle dangereuse ; vous nagez en pleine utopie.

OLYMPE :
L'utopie, pour moi, n'est pas ce qui est irréalisable mais ce qui est irréalisé.[40] *(Aux jurés.)* Mes intentions étaient pures. Je n'ai travaillé que pour éviter le fléau d'une guerre civile.[41]

FOUQUIER TINVILLE :
Pour éviter le fléau d'une guerre civile – et Robespierre l'a bien compris – il faut un état un et indivisible !

OLYMPE :
Sans doute. Mais pas en imposant l'idée au peuple ; pas en décrétant l'unité par la tyrannie !

FOUQUIER TINVILLE :
La République est le plus juste des régimes qui soit.

OLYMPE :
J'en suis convaincue ; à condition de laisser à chacun un espace de réflexion, de comparaison... d'éducation ! La démocratie est un long chemin.

——— *FLOT PÉNULTIÈME* ———

FOUQUIER TINVILLE : *(Soudain très factuel.)*
Citoyenne Marie Gouze, dites au tribunal si vous avez, oui ou non, activement participé à la défense de Louis XVI, dernier roi de France ?

OLYMPE :
Vous l'appelez Louis XVI, maintenant qu'il est mort… *(Ironique.)* Ce n'est plus Louis Capet ?

---

[40] Prêtons à Olympe cette réflexion de Théodore Monod (1902-2000), scientifique naturaliste, explorateur et humaniste français.
[41] Archives nationales. Extraits des procès-verbaux d'0. De Gouges.

FOUQUIER TINVILLE :
Avez-vous défendu le citoyen Louis Capet contre les charges que la République a dressées ?

OLYMPE :
Il méritait un avocat comme tout citoyen de la République. Mais qu'on relise les procès-verbaux. Je n'ai pas défendu la Monarchie ; j'ai défendu Louis Capet au nom de l'abolition de la peine de mort !

FOUQUIER TINVILLE :
Vous l'avez défendu !

OLYMPE :
J'ai démontré que la peine de mort n'a pas sa place dans un pays éclairé ; j'ai démontré que la peine de mort est un crime d'état – et le plus violent ! C'est une sanction qui légitime le crime ; elle ne le punit pas, elle l'excite et l'encourage.

FOUQUIER TINVILLE : *(Implacable.)*
Vous avez défendu Louis Capet.

OLYMPE :
Qu'est-ce que ça a changé ? Vous l'avez décapité[42] ! Et vous venez de faire décapiter sa femme, Marie-Antoinette[43] ! À quand le tour de leur enfant ? ...[44] *(Pleine d'amertume.)* … Il ne suffit pas de faire tomber la tête d'un roi pour le tuer, il vit encore longtemps après sa mort. Si vous lui aviez permis de survivre à sa chute, il serait aujourd'hui véritablement mort.

FOUQUIER TINVILLE : *(Dans un rire.)*
« Que la Convention abolisse la peine de mort ! Ne laissons pas ce loup entrer dans notre bergerie !... Nous finirons par vous couper la tête entre nous ! » Hou, hou !

OLYMPE :
Rigole, t'es mort [45]! *(Au public.)* Peuple de France, veille à ce que tous les pouvoirs que tu délègueras à tes représentants soient parfaitement séparés ; les juges ne peuvent pas être *et* gendarmes *et* bourreaux, sans provoquer de sanglants conflits d'intérêt !

FOUQUIER TINVILLE :
Gendarmes - citoyens, saisissez cette prévaricatrice !

[42] Décapité le 21 Janvier 1793 à 39 ans. (2 Pluviôse, an I)
[43] Décapitée le 16 Octobre 1793 à 38 ans. (25 Vendémiaire, an II)
[44] Louis-Charles de France (1785 –1795), second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, est détenu à la prison du Temple. Il meurt, à l'âge de dix ans, en captivité en 1795 (an III) sans avoir jamais régné.
[45] Fouquier sera décapité par ce même tribunal le 7 Mai 1795 (18 Floréal, an III) + Hommage au titre d'une chorégraphie de Yano Iatridès.

OLYMPE :
On trouve communément des hommes de votre espèce, mais apprenez qu'il faut des siècles pour faire des femmes de ma trempe.[46] Ça va ! Je la ferme…
(Olympe va à la sellette.)

FOUQUIER TINVILLE : *(Soudain, tel un aboyeur.)*
Mesdames, messieurs, veuillez-vous lever ! La Cour ! Le président de ce tribunal, le citoyen Armand-Martial Herman ! *(Il fait apparaître un maillet qu'il manipule et fait dire : «* Asseyez-vous ! *».)* Nous sommes arrivés, Monsieur le président, au terme des débats et à l'énonciation du verdict. *(Vers les jurés.)* Après avoir entendu, non sans indignation, l'accusée dire que Louis Capet régnait encore parmi nous et avouer avoir fait imprimer des écrits attentatoires à la République une et indivisible, le Président demande aux jurés de prononcer la sentence en son âme et conscience. Le tribunal écoute votre verdict. Premier juré, levez-vous ! *(Alors que le spectateur est à peine debout, l'accusateur public parle à sa place.)* La mort ?! *(À son maillet.)* La mort !

OLYMPE : *(Cynique.)*
Mon *Esclavage des Nègres* ne fut que le premier coup de massue qui frappa la tyrannie et mon dernier ouvrage intitulé *Les Trois Urnes* vient enfin me donner la récompense de mes efforts civiques.

FOUQUIER TINVILLE :
L'assemblée condamne ladite Marie Gouze à la peine de mort, conformément à l'article premier de la loi du 9 Germinal dernier. Il déclare, en outre, les biens de ladite Marie Gouze acquis à la République. *(Il se tourne vers son maillet.)* Monsieur le président ? *(Un coup est frappé.)* Adjugé ! *(Il remet le marteau dans sa poche.)*

OLYMPE :
Enfants de la Patrie, vous vengerez ma mort ?[47]

FOUQUIER TINVILLE : *(En plaçant les mannequins – gendarmes à Cour.)*
Gendarmes - citoyens, conduisez la dame au secret et que personne au monde ne puisse lui parler ![48] *(Son de tambours. Il place les mannequins – jurés sur scène à Jardin. Nouveau son, musique douce. Il se change pour reprendre l'allure du début de la pièce. L'écran tactile qui commande le son est dans sa main.)*

FLOT ULTIME

LE NARRATEUR :
Olympe de Gouges passera sa dernière nuit dans un cachot de la Conciergerie. Au matin, on lui signifie qu'il faut mourir. On la tond, on la garrotte, on la confesse ;

[46] Réplique qu'Olympe a dite, au bout d'un voyage en diligence, à un voyageur qui, sans l'avoir reconnue, se vantait d'être l'auteur « nègre » d'une de ses pièces à succès.
[47] Cette phrase a été retenue comme étant la dernière qu'Olympe prononça. L'Histoire l'écrit avec un point d'exclamation.
[48] C'est en fait la phrase prononcée par Marino, administrateur du Comité de salut public, à la fin de l'interrogatoire qui conduisit à l'arrestation d'Olympe.

puis on la charrette entre quatre gendarmes, à travers la foule, au lieu de l'exécution. Jusqu'ici rien que de simple. C'est comme cela que cela se fait.

OLYMPE :
« Les femmes ont le droit de monter à l'échafaud ; elles doivent avoir le droit également de monter à la tribune. » *(Le son s'arrête.)*

LE NARRATEUR :
Arrivée à l'échafaud, le bourreau la prend au prêtre, l'allonge sur la bascule, l'enfourne, je me sers ici d'un mot d'argot, puis il lâche le couperet. Le lourd triangle de fer se détache avec peine, tombe en cahotant dans ses rainures, et - voici l'horrible qui commence - entaille la condamnée sans la tuer. Elle pousse un cri affreux.

OLYMPE :
« Le sang, même celui des coupables, versé avec cruauté et profusion, souille éternellement les révolutions ».

LUI :
Le bourreau, déconcerté, relève le couperet et le laisse retomber. Le couperet mord le cou de la patiente une seconde fois, mais ne le tranche pas.

OLYMPE :
« La femme nait libre et demeure égale à l'homme en droits. »

LUI :
La patiente hurle, la foule aussi. Le bourreau rehisse encore le couperet, espérant mieux du troisième coup. Point.

OLYMPE :
« Homme, es-tu capable d'être juste ? C'est une femme qui t'en fait la question ; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit. »

LUI :
Le troisième coup fait jaillir un troisième ruisseau de sang de la nuque de la condamnée, mais ne fait pas tomber la tête.

LA NARRATRICE :
Bon, abrégeons !...

LUI :
Le couteau remonta et retomba cinq fois, cinq fois il entama la condamnée, cinq fois la condamnée hurla sous le coup et secoua sa tête vivante en criant grâce !

LA NARRATRICE :
Le peuple indigné prit des pierres et se mit dans sa justice à lapider le misérable bourreau. Le bourreau s'enfuit sous la guillotine et s'y tapit derrière les chevaux des gendarmes. Mais vous n'êtes pas au bout.

FURIEUX DU JEU DIT

LUI :
La suppliciée, se voyant seule sur l'échafaud, s'était redressée sur la planche, et là, debout, effroyable, ruisselante de sang, soutenant sa tête à demi coupée qui pendait sur son épaule, elle demandait avec de faibles cris qu'on vînt la détacher.

ELLE :
La foule, pleine de pitié, était sur le point de forcer les gendarmes et de venir en aide à la malheureuse qui avait subi cinq fois son arrêt de mort.

LUI :
C'est en ce moment-là qu'un valet du bourreau, jeune homme de vingt ans, monte sur l'échafaud, dit à la patiente de se tourner pour qu'il la délie, et, profitant de la posture de la mourante qui se livrait à lui sans défiance, saute sur son dos et se met à lui couper péniblement ce qui lui restait de cou avec je ne sais quel couteau de boucher.

ELLE : *(Après un temps.)*
Cela s'est fait.

LUI :
Cela s'est vu.

ENSEMBLE :
Oui ![49]

ELLE :
Mais à l'exécution d'une autre condamnée.

LUI :
Oui ! À l'exécution d'une autre condamnée.

ELLE :
Car, au premier soufflet, le couperet trancha net la tête d'Olympe de Gouges.

LUI :
Oui. *(Il lance un son métallique.)* Au premier soufflet, le couperet trancha net la tête d'Olympe de Gouges. *(Fin du son. D'un coup sec, ils referment la chaise qui leur servait d'élément de décor.)*

Fin

Liberté Égalité Féminité

La Première représentation de ce Jeu Dit fut donnée
le 06 Novembre 2017
devant les élèves du lycée Jean Rose à Meaux (77)

[49] Cette dernière narration est tirée de la préface du *Dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo. 1832. Transposée ici au féminin pour la fiction.

FURIEUX DU JEU DIT